



Keleier

an 'Di-Kear

47^{ème} année

PLOURIN

N°19

Mardi

05 Mai 2020

/ COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE DE PLOURIN /

Chers Plourinoises et Plourinois,

A quelques jours de la fin du confinement et un retour progressif à une reprise de certaines activités, je vous ai indiqué la semaine dernière que, dans une démarche concertée avec les autres communes de la communauté de communes du Pays d'Iroise qui est coordinatrice des achats, il a été décidé de s'équiper d'un certain nombre de masques pour la population.

Pour ce qui est de PLOURIN, la commune a décidé d'acheter 1 500 masques à usage unique pour les agents et élus pour les réunions. Elle a déjà été bien fournie en gel hydroalcoolique, en solution désinfectante pour les agents et pour assurer l'hygiène des locaux, notamment scolaires en vue d'assurer la reprise d'activité le 12 mai pour les élèves.

Quant à la population, la commune a commandé 1 000 masques prévus pour les adultes, en tissu, classés catégorie 1, qui devraient être livrés d'ici quelques jours. Pour le moment, nous ne pouvons pas assurer la date de livraison faute d'information de la part du fournisseur. Le coût de chaque masque est de 3,50€. La semaine dernière, je vous ai annoncé le prix de vente du masque à 2 €. Depuis cette information, le gouvernement a décidé de financer 50% du coût de fourniture des masques. C'est pourquoi, je propose de ramener la participation demandée à 1€ du masque tissu. Une date sera fixée pour venir les retirer à la salle Kan-Lévenez dès que la commune sera assurée de la date de la livraison (prévue 1^{ère} quinzaine de mai sous toute réserve vu le contexte). Les modalités vous seront communiquées dès que possible, éventuellement par un message internet distinct du Kéleier.

A partir du 11 mai, les services administratifs de la mairie et de l'agence postale seront rétablis aux horaires habituels.

Concernant la reprise de l'école, les modalités ont déjà été communiquées via les informations directes habituelles émanant de l'école. La direction de l'école, les enseignants, les personnels communaux, les élus ont travaillé ensemble pour organiser au mieux et en toute sécurité la reprise des cours le 12 mai. Les directives nationales concernant les capacités d'accueil les distanciations nous imposent des contraintes particulières qui limitent le nombre d'enfants accueillis et personnellement je le regrette mais cela s'impose à nous.

Les services de garderie et cantine seront adaptés aux orientations qui seront définies nationalement en veillant à sécuriser au maximum l'accueil des enfants pour éviter toute propagation du virus. Par contre, en vue d'organiser au mieux au vu du nombre d'enfants que le personnel est autorisé à accueillir dans une même pièce, il est demandé aux parents de fournir à ELIZABETH un planning le plus précis possible jusqu'au 29 mai pour signaler les présences des enfants en garderie le matin et le soir et à la cantine. Je compte sur votre collaboration indispensable pour organiser au mieux et en fonction des impératifs de sécurité l'accueil de vos enfants.

A partir du 11 mai, date à laquelle le déconfinement sera assoupli, tout le monde appréciera que nous puissions retrouver davantage de liberté. Cependant, la vigilance sanitaire doit persister pour éviter un rebond de la maladie. C'est pourquoi, j'invite toute la population à continuer à pratiquer les gestes "barrière" mais ne pas non plus tomber dans des excès anxieux.

Le Maire,
Antoine COROLLEUR

/ CYBERESPACE /

Réouverture du cyberspace en accès libre le lundi 11 mai à 13h30 et suivant les horaires habituels : Les semaines impaires : ouverture du lundi au vendredi. Les semaines paires : ouverture du lundi après-midi au samedi midi. Le matin de 9H à 12H. L'après-midi de 13H30 à 18H (19H certains lundis). Tél. 02 98 04 37 44.

Règles sanitaires obligatoires :

- 4 personnes maximum en même temps dans la salle.

- Port du masque.

- Les postes sont désinfectés à chaque passage.

- File d'attente à l'extérieur ou sous le hall vitré en cas de pluie.

/ MAIRIE ET AGENCE POSTALE /

Les bureaux seront exceptionnellement fermés **le samedi 9 mai**. Merci de votre compréhension.

/ U. N. C. - ASSOCIATION LOCALE DE PLOURIN /

En raison des conditions sanitaires et du confinement, la Cérémonie de Commémoration du 08 Mai ne se tiendra pas cette année. Un dépôt de gerbe est prévu par le Préfet du Finistère au Monument aux Morts de Quimper.

/ RENTRÉE 2020 - ÉCOLE PUBLIQUE DE PLOURIN /

Le directeur assure la continuité administrative et les inscriptions peuvent ainsi se faire à distance.

Si votre enfant est né en 2017 ou en 2018, vous pouvez l'inscrire dès maintenant à l'école publique de Plourin pour l'année scolaire 2020/2021. Il faudra contacter le directeur par courriel : ecole.plourin@gmail.com

/ AVIS DIVERS /

PAROISSE : A dater du **lundi 11 mai** : les églises et chapelles de la paroisse ordinairement ouvertes durant l'année le seront à nouveau, aux horaires habituellement pratiqués. La même prudence s'y exercera dans le respect des gestes barrières que dans l'ensemble des lieux publics.

MESURES DE SOUTIEN : Les modalités des mesures de bienveillance, mises en place par le Ministère des Finances, pour nos entreprises et travailleurs indépendants face à la crise sanitaire du Covid19. Si vous avez des questions sur le dispositif des mesures fiscales de bienveillance, vous pouvez vous adresser à la correspondante Mission économique du département.
Coordonnées : ddfip29.pgp.actioneconomique@dgfip.finances.gouv.fr

CLSH DE LANDUNVEZ : Ouvert le **mercredi 6 mai** pour les enfants du personnel soignant. Tél : 02 29 05 97 24.
clsh29.landunvez@orange.fr

LA P'TITE ÉPICERIE - PLOURIN : Le commerce est ouvert aux jours et heures habituels, ainsi que le vendredi 08 mai. ☎ 02 29 02 42 46.

RESTAURANT « LE CEDAXE » : Vous propose le **Vendredi 08 Mai**, un KIG HA FARZ à emporter (8 Euros la part). Paiement chèque ou espèces. L'entrée se fera par le parking, côté cuisine. Réservations au 02 98 04 31 54 ou 06 68 36 69 99 ou sur la page facebook du restaurant.

CL & LUI COIFFURE - PLOURIN : C'est avec plaisir que je vais vous retrouver à partir du 11 Mai. Du fait du covid 19, l'organisation du salon va légèrement changer. Le port du masque sera obligatoire, la distance de 1 mètre ne pouvant être respectée. Je serai au salon pour la prise de rendez-vous **Vendredi 08 Mai, le matin**. A bientôt. ☎ 02 98 04 33 42.

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné. ☎ 06 45 74 92 24.

PIZZA DRIVER : Retour à PLOURIN **1 mercredi sur 2 depuis le Mercredi 29 Avril**. ☎ 06 09 13 44 38.

/ PETITES ANNONCES /

* Trouvé paire de lunettes adulte le 05 Mai près de l'aire de jeux enfants. * Trouvé casque de vélo. A réclamer en Mairie.

/ MEMENTO /

* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

* **Les Amitiés d'Armor** : Service de soins infirmiers à domicile. Tel/fax 02 98 32 42 32 - Aides soignants à domicile 7j/7 – Tel 02 98 84 61 44.

* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81 * **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. * **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65

* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69

* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14H à 17H : 02 98 48 10 48

* **Presse locale** : **Ouest France** : Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 mcpellen.of@orange.fr

Le Télégramme : Véronique Le Meur 02 98 89 97 93 v.lemeur@orange.fr

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI

Malgré les circonstances sanitaires exceptionnelles, le service Solidarités de la Communauté de communes reste à votre disposition et vous informe du maintien de l'accueil et de l'accompagnement des usagers, tant au niveau de la petite enfance que des personnes en situation de handicap, de perte d'autonomie, de vulnérabilité.

- **CLIC / action gérontologique** : Maintien d'un accueil téléphonique (02 98 84 94 86) du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou par mail à clic-iroise@ccpi.bzh, pour les personnes âgées et leur famille.

- **Relais Parents Assistantes Maternelles** : par mail uniquement : Secteur Sud : Rpam.sud@ccpi.bzh - Secteur Nord : Rpam.nord@ccpi.bzh Secteur Centre : Rpam.centre@ccpi.bzh

- **Panier Partage** : La distribution des colis alimentaires aux CCAS est maintenue selon le planning prédéfini en début d'année. Pour toutes demandes exceptionnelles, merci de prendre contact avec le service : sylvie.michelier@ccpi.bzh

La Maison de l'Emploi reste joignable pour les demandeurs d'emploi et les entreprises au 02 98 32 47 80 maison.emploi@ccpi.bzh

Chèque énergie & envoi aux bénéficiaires : L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie. Ener'gence, l'agence Energie-Climat du Pays de Brest, coordonne et relaie ce dispositif en lien avec Pays d'Iroise Communauté auprès des habitants du territoire. Ener'gence informe les habitants que le "Chèque énergie" sera envoyé aux personnes éligibles à compter du 20 avril.

Déchèteries # RAPPEL Réouverture aux particuliers sous condition : Les 5 déchèteries du Pays d'Iroise sont à nouveau ouvertes aux habitants du territoire aux horaires habituels, **sauf le dimanche**. En pleine période de confinement, le déplacement en déchèterie doit rester exceptionnel. Vous êtes autorisé à vous rendre dans l'une des déchèteries du territoire si le **dernier chiffre de votre plaque d'immatriculation** correspond au **dernier chiffre de la date du jour**, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Assainissements : STOP aux lingettes dans les WC. La période que nous vivons incite sans doute à utiliser beaucoup de lingettes de nettoyage. Rappelons qu'il est INTERDIT de jeter ces lingettes dans les toilettes, cela perturbe le fonctionnement des stations de relevage des eaux usées qui tombent en panne de plus en plus fréquemment. Ces lingettes doivent être jetées dans les sacs à Ordures Ménagères. Merci de faire passer le message autour de vous.

